



FOYER RURAL DE GUINGLANGE

Vide-greniers

DIMANCHE 05 JUILLET 2026



DIMANCHE 05 JUILLET À PARTIR DE 7H00 - EN EXTERIEUR

Les exposants pourront s'installer à partir de 6h00.
Possibilité de restauration sur place.

TARIF

- 2 euros le mètre linéaire.

INSCRIPTIONS

Renvoyer le bulletin d'inscription **avant le 28 juin 2026**, accompagné :

- du règlement (chèque à l'ordre du Foyer rural de Guinglange)
- des pièces justificatives (copie R/V de la pièce d'identité)

à **Florian BURTARD, 37 rue des jardins, 57690 Guinglange**

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

tel:
email:

06 95 47 31 02 (Florian)
foyerdeguinglange@gmail.com

Organisateur : Association Foyer rural de Guinglange

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

Personne physique

se déroulant le 05 juillet 2026 à Ville : Guinglange

Je soussigné(e),

Nom : Prénom

Né(e) le à Département : Ville :

Adresse :

CP Ville

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à le

Signature

Ci-joint règlement de ____ € pour l'emplacement pour une longueur de ____ mts

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation

Organisateur : Association Foyer rural de Guinglange

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

Personne morale

se déroulant le 05 juillet 2026 à Ville : Guinglange

Je soussigné(e),

Nom : Prénom

Représentant la Société/Association/... (Raison sociale) :

N° de registre du commerce/des métiers : de

dont le siège est au (adresse) :

ayant la fonction de : dans la personne morale.

Adresse du représentant :

CP Ville

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- Etre soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce.
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)

Fait à le

Signature

Ci-joint règlement de ____ € pour l'emplacement pour une longueur de ____ mts

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation

Total inscription : _____ €

Règlement par chèque à l'ordre de foyer rural de Guinglange

Date limite inscription : 28 juin 2026

Le vide-grenier se déroulant en extérieur, l'organisation se réserve le droit d'annuler l'évènement en cas de météo défavorable et prévient les participants, le cas échéant, quelques jours avant.